Toujours plus loin dans l'abjection : pour avoir le privilège d'être français, les immigrés doivent démontrer leur adhésion aux valeurs de la bourgeoisie française

Le 2 février, Éric Besson (ministre de l'immigration) a refusé la nationalité française à un ressortissant étranger dont la femme (française) porte le voile intégral. C'est la première fois que la naturalisation par le mariage est refusée pour ce motif. Aujourd'hui, pour devenir français, il faut passer un entretien individuel avec un agent de la préfecture, afin de « vérifier l'assimilation à la communauté française ». C'est sur la base de cet entretien que Besson a pris cette décision. En juin 2008, le Conseil d'État avait déjà rendu un arrêt confirmant le refus d'octroyer la nationalité française à une Marocaine en prétextant une « pratique radicale de la religion incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française ».

Ainsi, pour qu'un étranger puisse devenir français, il doit se soumettre à une police de la pensée qui doit vérifier son adhésion aux « valeur de la république ». C'est un procédé néocolonial qui impose que l'étranger se prosterne devant les valeurs de la bourgeoisie du pays d'accueil.

Les gouvernements bourgeois n'ont aucune raison de s'arrêter de stigmatiser les populations les plus exploitées et les plus fragilisées. C'est d'autant plus écœurant qu'ils se drapent derrière le drapeau de l'humanisme. Face à ces opérations de plus en plus abjectes, les marxistes révolutionnaires doivent organiser l'ensemble des travailleurs pour s'opposer à ces opérations qui visent les couches les plus fragiles du prolétariat. Ils doivent avoir le courage de torpiller l'unité nationale autour du consensus républicain bourgeois, et de ne faire aucune concession aux préjugés racistes qui sont enracinés au sein du prolétariat français. Le NPA doit s'adresser à l'ensemble des travailleurs, quelle que soit leur pratique religieuse, pour déjouer les manœuvres du gouvernement et bloquer les dispositifs qui visent à stigmatiser la population d'origine immigrée.

Gaston Lefranc, le 1 février 2010